



## **Remarque à la brochure «la lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse»**

La présente brochure a été actualisée pour la dernière fois en octobre 2003 et **ne couvre de ce fait pas les derniers développements et autres petites modifications. De plus, les données statistiques qui se trouvent à la fin de la brochure ont perdu toute pertinence.** Etant donné que cette brochure offre un bon aperçu des instruments à disposition de la Suisse en matière de lutte préventive contre le blanchiment d'argent, il est toutefois utile de laisser un libre accès à ce document sur le site web. **Les questions de détails doivent être vérifiées séparément. Pour ce qui est des données statistiques actuelles, veuillez vous référer aux rapports de gestion et aux sites web des autorités concernées (CFB, OFAP, CFMJ, AdC LBA, MROS) ainsi qu'aux statistiques publiées par la Banque nationale.**